


Octobre 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-troisième session

Rome, 28 novembre - 2 décembre 2011

**Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent huitième session) et du Comité financier (cent quarantième session)
(Rome, 12 octobre 2011)**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	2
Mesures découlant de la vision de la structure et du fonctionnement du réseau de bureaux décentralisés de la FAO	2
Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources	4
Stratégie de la FAO relative aux partenariats avec le secteur privé	4
État d'avancement de l'exécution du Programme de coopération technique (PCT)	5
Questions diverses	5

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org

RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DU COMITÉ FINANCIER

Rome, 12 octobre 2011

INTRODUCTION

1. La Réunion conjointe a soumis son rapport au Conseil.
2. Outre la Présidente, Mme Cecilia Nordin van Gansberghe (Suède), et M. MOUNGUI MÉDI (Cameroun), Président du Comité financier, étaient présents les Représentants suivants des Membres:

M. R. Ayazi (Afghanistan)	Mme S. Nilsson (Allemagne)
M. M. Mellah (Algérie)	M. S.K. Pattanayak (Inde)
M. G.O. Infante (Argentine)	M. H. Yamada (Japon)
M. Travis Power (Australie)	Mme M. Sabah Mohammad Al-Sabah (Koweït)
Mme S. Afroz (Bangladesh)	Mme C.C. de Mauleon Medina (Mexique)
Mme M. van Dooren (Belgique)	M. M. Haddad (Maroc)
M. O. Vieira (Brésil)	M. R. Elkhuisen (Pays-Bas)
M. L.D. Couliadiati (Burkina Faso)	M. N. Fraser (Nouvelle-Zélande)
M. M. Valicenti (Canada)	M. G. Vega Berrio (Panama)
M. Handi Guo (Chine)	M. V.V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
M. E.O. Fayed (Égypte)	M. M. Eltayeb Elfaki Elnor (Soudan)
M. F. Tesfu (Éthiopie)	Mme K.E. Johnson (États-Unis d'Amérique)

3. La Réunion conjointe a pris note avec satisfaction de l'allocution d'ouverture du Directeur général, dont le texte intégral est disponible sur le site des Représentants permanents auprès de la FAO, à l'adresse suivante : <http://permreps.fao.org>.

Adoption de l'ordre du jour¹

4. L'ordre du jour de la Réunion conjointe a été approuvé.

Mesures découlant de la vision de la structure et du fonctionnement du réseau de bureaux décentralisés de la FAO²

5. Les participants à la Réunion conjointe ont examiné le document JM 2011.2/3 intitulé « Mesures découlant de la vision de la structure et du fonctionnement du réseau de bureaux décentralisés de la FAO », rédigé en vue d'éclairer les débats du Conseil sur la décentralisation et divers autres thèmes connexes, y compris les ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013.
6. Les participants à la Réunion conjointe ont pris note des prochaines étapes de la révision par les organes directeurs de la FAO des activités de décentralisation, conformément aux décisions de la Conférence du mois de juin 2011. De manière plus spécifique, les orientations formulées par le Conseil à sa cent quarante-troisième session faciliteront la préparation de documents plus spécifiques à chaque région sur ce thème, à soumettre aux conférences régionales qui auront lieu en 2012. Une fois les suggestions des conférences régionales reçues, l'objectif du Conseil en 2012 sera d'entériner la vision et les mesures qui en découlent; les participants à la Réunion conjointe ont demandé qu'un plan détaillé de mise en œuvre des mesures non encore achevées soit établi à cet effet et qu'un document

¹ JM 2011.2/1

² JM 2011.2/3

décrivant le cadre de responsabilisation et de supervision soit soumis à la Réunion conjointe, à sa session de mai 2012.

7. Les participants à la Réunion conjointe se sont dits conscients que mener à bon terme la décentralisation était une entreprise complexe, qui dépendait de la réalisation du Plan d'action immédiate dans tous les domaines, à savoir la gestion axée sur les résultats, l'unité dans l'action, la réforme des ressources humaines et la réforme des systèmes de gestion, le tout reposant sur un changement de culture ainsi que sur une gouvernance et une supervision efficaces.

8. Les participants à la Réunion conjointe ont exprimé leur appui sans réserve à la décentralisation. Ils ont en particulier souligné la nécessité d'une mise en œuvre claire des politiques de l'Organisation en matière de ressources humaines, comme l'a indiqué la Conférence, ainsi que de cadres de responsabilités solides, de pair avec des formations et des outils administratifs adaptés, et d'un système efficace d'inspection des bureaux décentralisés.

9. Les participants à la Réunion conjointe ont insisté sur le fait qu'il était urgent de mener le processus de décentralisation à son terme. Ils ont, en particulier:

- a) appuyé la proposition visant à mettre davantage l'accent sur la planification et l'établissement de priorités, au moyen de cadres de programmation par pays et de mesures visant à recentrer les activités de la FAO et à en améliorer la cohérence, en favorisant une participation plus active des pays, des sous-régions et des régions à la formulation de leurs priorités dans l'optique de la collaboration avec la FAO ainsi que l'amélioration de leur contribution, par le biais des conférences régionales, aux processus de programmation et d'établissement du budget de l'Organisation, axés sur les résultats;
- b) accueilli favorablement, en principe, la proposition d'adoption d'une politique de recrutement plus flexible pour les bureaux de pays, qui devra être réexaminée. Les ressources dégagées par la réaffectation des ressources seront allouées aux bureaux de pays en fonction de leurs besoins prioritaires. Les participants à la Réunion conjointe ont encouragé le Secrétariat à étudier diverses mesures permettant de réduire le personnel des services généraux dans les bureaux décentralisés;
- c) appuyé, sur le principe, la proposition d'accroître la délégation de pouvoirs pour les instruments contractuels, en précisant que cette délégation de pouvoirs devait s'accompagner d'un cadre complet de responsabilisation et de supervision à la FAO et être précédée de formations et de la mise en place de systèmes adéquats;
- d) approuvé le principe d'un renforcement du rôle des bureaux régionaux dans la coordination et le contrôle de la mise en œuvre de l'ensemble des activités au sein d'une région, ainsi que celui d'une plus grande fongibilité des ressources allouées à chaque région, en vue d'atteindre les résultats escomptés. À cet égard, les participants ont recommandé la formulation d'orientations et de procédures afin de permettre cette fongibilité au sein des régions, tout en garantissant une supervision et une responsabilisation suffisantes de l'Organisation;
- e) rejeté la proposition tendant à allouer automatiquement les économies qui auront été réalisées, le cas échéant, au titre des objectifs fonctionnels X et Y, aux bureaux décentralisés, en faisant remarquer que les ajustements au PTB devaient se faire conformément aux procédures établies, qui prévoient notamment la fourniture d'informations sur les incidences financières de chaque mesure et ses effets sur les programmes;
- f) demandé des éclaircissements sur le rôle des Représentants de la FAO dans les activités d'urgence et sur le renforcement de leur capacité d'assumer des responsabilités supplémentaires, si cela ne nuit pas à l'efficacité des activités d'urgence.

10. Les participants à la Réunion conjointe ont demandé qu'un complément d'information sur les propositions relatives aux ajustements à apporter aux bureaux de liaison et aux fonctionnaires détachés chargés de l'information leur soit fourni dans les documents à venir relatifs à la décentralisation et aux ajustements au PTB 2012-2013, y compris à sa prochaine session, en novembre 2011.

Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources³

11. Les participants à la Réunion conjointe ont examiné la Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources de l'Organisation. Ils se sont félicités de la qualité du document et ont pris note des importants progrès déjà accomplis dans sa mise en œuvre. Ils se sont également dits satisfaits de la place importante faite aux bureaux décentralisés dans la formulation des stratégies subsidiaires de mobilisation de ressources.

12. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont demandé qu'il soit fait davantage référence à la coopération Sud-Sud;
- b) ont demandé que le site web de l'Organisation consacré à la mobilisation de ressources présente des informations plus étoffées à tous ses partenaires (États donateurs, secteur privé et fondations);
- c) ont demandé que soient améliorés le suivi et la communication des résultats et qu'il soit indiqué en quoi les résultats obtenus contribuent aux objectifs généraux de la FAO;
- d) ont demandé que soit arrêté un calendrier relatif à la communication d'informations sur ce sujet.

Stratégie de la FAO relative aux partenariats avec le secteur privé⁴

13. Les participants à la Réunion conjointe ont accueilli favorablement la version préliminaire de la Stratégie de la FAO relative aux partenariats avec le secteur privé, qui contribue à la réalisation des objectifs de l'Organisation, conformément au Cadre stratégique. Ils ont souligné l'importance de consultations constructives avec le secteur privé avant de soumettre à nouveau cette question aux États Membres, pour examen.

14. Tout en reconnaissant que ce document constituait un jalon constructif s'agissant de mettre au point la Stratégie sous sa forme finale, les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont recommandé que le plan d'exécution pour la Stratégie soit opérationnel et axé sur les résultats et s'aligne sur le cadre stratégique de la FAO;
- b) ont souligné l'importance d'une approche qui soit cohérente avec celle du système des Nations Unies, et en particulier d'une synergie avec les stratégies des organisations ayant leur siège à Rome;
- c) ont demandé qu'une attention particulière soit accordée dans les partenariats à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes;
- d) ont mis en exergue l'importance d'une consultation avec les bureaux décentralisés de la FAO et de la prise en compte, dans la Stratégie, d'exemples de partenariats sur le terrain;
- e) ont encouragé la participation des organes statutaires compétents qui ont une expérience en matière de la collaboration avec le secteur privé;
- f) ont noté l'importance du volet « responsabilité sociale des entreprises » de la Stratégie;
- g) ont fortement insisté sur la nécessité de recenser et de gérer les risques, de garantir la transparence et d'éviter les conflits d'intérêts, selon le principe de diligence raisonnable.

15. Les participants à la Réunion conjointe ont dit attendre avec intérêt les résultats des nouvelles consultations au sein du Secrétariat de la FAO et de celles qui allaient avoir lieu directement avec le secteur privé, ainsi que les améliorations qui seraient apportées à la Stratégie et à son plan d'exécution.

³ JM 2011.2/4

⁴ JM 2011.2/5

État d'avancement de l'exécution du Programme de coopération technique (PCT)⁵

16. Les participants à la Réunion conjointe ont examiné la situation en ce qui concerne l'exécution des activités au titre du PCT et les approbations, par rapport aux ouvertures de crédit de 2008-2009 et de 2010-2011. Ils ont pris note des progrès accomplis en matière de décentralisation du PCT.

17. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont recommandé de dispenser au personnel des bureaux décentralisés une formation supplémentaire afin d'améliorer l'efficacité de la gestion décentralisée du PCT;
- b) ont encouragé le Secrétariat à réfléchir au cours du prochain exercice, à un système d'établissement de rapports amélioré qui fournirait notamment des données sur la répartition des ressources du PCT par postes de dépenses (personnel, consultants, voyages, etc.) et par objectifs stratégiques et fonctionnels et des informations sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les projets relevant du PCT;
- c) se sont félicités de la nette réduction des délais d'approbation et ont réitéré la nécessité de procédures rapides pour l'exécution des projets du PCT;
- d) ont demandé un rapport sur l'application des critères de sélection du PCT dans les bureaux décentralisés.

Questions diverses

18. Aucune question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

⁵ JM 2011.2/6